

Comité de dialogue social sectoriel pour le secteur hospitalier et sanitaire : Activités et résultats notables pour la période 2014-2015

En 2014 et 2015, le Comité de dialogue social sectoriel pour le secteur hospitalier et sanitaire (SSDC HS) a traité un large éventail de sujets, mené à bien des activités dans le cadre de projets et adopté des documents dont les points clés sont présentés ci-dessous.

- **Thèmes majeurs** : 1) Recrutement et maintien dans l'emploi du personnel de santé 2) Problématiques liées à la santé et la sécurité au travail 3) Promotion de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage tout au long de la vie pour l'ensemble du personnel de santé 4) Aides-soignants.
- **Principaux résultats** :
 - Le 10 décembre 2015, HOSPEEM et la FSESP ont adopté un **rapport conjoint de suivi concernant l'utilisation et la mise en œuvre de leur Cadre d'actions pour le recrutement et la fidélisation** signé le 17 décembre 2010 (voir les sites internet de la [FSESP](#) et d'[HOSPEEM](#)). Il rassemble des exemples de bonnes pratiques pour chacun des 5 domaines thématiques couverts par le Cadre d'actions, expose les principaux défis rencontrés par les membres d'HOSPEEM et les affiliés de la FSESP en matière de recrutement et de fidélisation du personnel de santé dans leurs pays respectifs et s'intéresse aux mesures prises et aux activités menées par les partenaires sociaux dans ce domaine. Il contient également une série de conclusions et de recommandations. Il a été rédigé en concertation avec les chercheurs ayant contribué à l'étude "[Recrutement et fidélisation du personnel de santé en Europe](#)" de la DG SANTE. La version définitive du rapport figure sur les sites internet de la [FSESP](#) et d'[HOSPEEM](#).
 - 2) Un **projet conjoint FSESP-HOSPEEM visant à évaluer les risques pour la santé et la sécurité dans le secteur hospitalier et le rôle des partenaires sociaux dans la lutte contre ceux-ci** a débuté en octobre 2014 et se poursuivra jusqu'en septembre 2016. Les **troubles musculo-squelettiques** et les **risques psycho-sociaux et le stress au travail** ont été retenus comme thèmes centraux. Le but de ce projet est de déterminer comment des actions visant à prévenir et gérer ces deux risques professionnels à la prévalence élevée peuvent contribuer à l'amélioration de la santé et favoriser le maintien dans l'emploi par des conditions plus attrayantes dans le secteur hospitalier et comment elles peuvent mener à une gestion plus efficace des institutions de soins en réduisant les coûts liés à la perte de productivité, aux congés maladie et aux maladies professionnelles. Deux conférences ont été organisées à Paris et Helsinki en mars et novembre 2015, avec le soutien financier de la Commission européenne, rassemblant près de 90 participants de 20 États membres. Un rapport doit être rédigé pour chaque conférence par l'expert engagé dans le cadre du projet. Le rapport de la conférence de Paris sur les troubles musculo-squelettiques est disponible sur les sites internet d'[HOSPEEM](#) et de la FSESP. Une page internet présentant des documents de dimension européenne ou nationale relatifs à la prévention des troubles musculo-squelettiques et des risques psycho-sociaux et du stress au travail a été créée (voir les sites internet de la [FSESP](#) et d'[HOSPEEM](#)).
 - 3) HOSPEEM et la FSESP travaillent actuellement à une **déclaration commune sur la formation professionnelle continue et l'apprentissage tout au long de la vie pour les travailleurs de la santé dans l'Union européenne**, destinée à fournir des orientations et un soutien aux partenaires sociaux quant aux actions qu'ils entreprennent dans ces deux domaines.

Cette déclaration commune, énonçant des principes généraux régissant la formation professionnelle continue et l'apprentissage tout au long de la vie et présentant des exemples de bonnes pratiques existant dans différents pays de l'Union européenne, vise à inspirer et inciter les membres d'HOSPEEM et de la FSESP à proposer des solutions nouvelles et innovantes dans ces deux domaines au niveau national afin d'en améliorer le fonctionnement. Ce document s'adresse à tous les travailleurs du secteur hospitalier et des soins de santé, quel que soit leur âge, leur profession et leur contrat de travail. Dans le cadre de leur travail conjoint, HOSPEEM et la FSESP tiennent compte du rapport de la DG SANTE sur la formation professionnelle publiée continue en janvier 2015 et du travail thématique de CEDEFOP.

- 4) En septembre 2015, **HOSPEEM et la FSESP ont contribué à la consultation organisée dans le cadre de l'étude de la DG SANTE "Soutien à la définition des compétences de base des aides-soignants"**. L'étude de faisabilité d'un cadre commun de formation pour les aides-soignants a été présentée et discutée en décembre 2015 lors de la réunion plénière du Comité de dialogue social sectoriel pour le secteur hospitalier et sanitaire. La FSESP et HOSPEEM entendent jouer un rôle actif dans cette étude et les initiatives connexes.

HOSPEEM Secretariat

Tjitte ALKEMA, *Secretary General*

Emilie SOURDOIRE, *Policy Officer*

Contact: e.sourdoire@hospeem.eu

EPSU Secretariat

Jan Willem GOUDRIAAN, *General Secretary*

Mathias MAUCHER, *Policy Officer*

Contact: mmaucher@epsu.org